



# La Pioche



**Bulletin de liaison de l'Union Française des Télégraphistes**  
**Membre du REF-UNION et de l'EUCW**



## F8UFT/P

### SOMMAIRE

Edito page 2 à 8

Infos diverses page 9

Histoire de St Lys Radio pages 10 à 18

Nuits Européennes musées pages 19 et 20

Activité FFF F8UFT pages 21 et 22

Récepteur SDR pages 23 à 27

Diplôme YL de France page 27

VOACAP.com pages 28 et 29

CW touch paddle page 30

Règlement concours UFT page 31

Palmarès diplômes parrains page 32

Palmarès diplômes UFT toutes bandes page 33

Palmarès diplômes centurie UFT page 34

Photos salons pages 35 et 36



**27ème Année - N° 108**

**03/2013**



**UNION FRANÇAISE DES  
TÉLÉGRAPHISTES**

<http://www.uft.net>

Président : F6ELU

e-mail F6ELU : presi@uft.net

Adresse courrier :  
F6ELU - Francis FAGON  
30 rue Louis Breguet  
37100 TOURS

Cotisation : 18 Euros à adresser à:  
F6ICG Gérard TOUSAINT  
35 rue des Druyes  
89560 COURSON LES CARRIERES

Rédaction et mise en pages : F6AXX  
e-mail : F6axx@neuf.fr

Impression : Imprimerie MARIM  
1 rue Mansard – 83100 TOULON

Routage : AIR

Comité de lecture: F5NQL, F6ICG, F5PLG, F6ENO

Merci à: F6ELU, F6BCU, F5JER, F5RUJ, F6CEL,  
F5IYU, F6BQV F8LDX, F15873 Raymond AUPETIT;

Photos : auteurs des articles.

Les articles n'engagent que leurs auteurs. Les photos et documents originaux peuvent être retournés sur demande. En adressant des documents à la rédaction de La Pioche, l'expéditeur accepte que l'UFT les fasse paraître également dans « CW Infos » de Radio-REF. En cas de modification importante la rédaction en proposera l'épreuve à l'auteur avant publication.

## ***EDITO***

### ***Concertation avez vous dit ? Oui mais quelle concertation?***



*Mes amis télégraphistes*

*Comme je vous l'avais précisé dans un éditto précédent, mon rôle est aussi d'observer ce qu'il se passe autour de nous dans le monde radioamateur et si j'ai eu la joie de faire contact avec certains d'entre vous à l'occasion de notre challenge d'été, il y a eut de quoi faire, par ailleurs, ces derniers temps.*

*En effet début Juillet, une des trois entités de l'administration qui nous gère annonçait puis menait une réunion de concertation avec les associations de radioamateurs sans toutefois convoquer certaines d'entre elles comme l'UFT, le RCNEG, Les radioamateurs cheminots, les aveugles, les sportifs ARDF, le CDXC,...*

*Cet événement me suggère diverses réflexions qui touchent aux conditions d'une bonne concertation et ensuite je vous ferai part de quelques observations.*

*Tout d'abord le panel des invités peut se résumer ainsi: les deux grandes associations de radioamateurs dotées de la RUP accompagnées d'une nébuleuse de lobbyistes, ne représentant le plus souvent qu'eux mêmes et que*

*l'administration invite pour avoir la paix à défaut d'avoir une connaissance suffisante du monde radioamateur. En posant le réel problème de la représentativité, je ne dénonce surtout pas le droit de la nébuleuse à exister et à s'exprimer mais il faut bien reconnaître que pour une démarche de concertation générale beaucoup sont restés au bord du chemin !. Même si on m'assure, la main sur le cœur, que la concertation existe bien...Si c'est pour uniquement valider les choix de l'administration, ou les attaquer devant une juridiction on ne peut pas dire que ce soit une concertation car il n'y a pas de discussion. De même si les structures participantes ne sont là que pour obtenir un brevet de reconnaissance par l'administration sans réelle recherche de propositions collectives, c'est aussi un manque avéré d'esprit de concertation.*

*Je pense alors que cette manière de faire, encourage l'individualisme gaulois, met en question la légitimité de la représentativité des associations et illustre parfaitement une politique de division qui permet à notre tutelle de régner sans souci. Nous pourrions voir un peu plus loin les inconvénients de cette attitude. On peut aussi regretter de n'avoir qu'une tutelle technique, (ceci explique-t-il cela ?), uniquement concernée par « la » technique, dont l'action est diluée dans un labyrinthe d'autorités (petites et grandes), disposant de prérogatives croisées et mutuelles où il est très facile de se repasser habilement "la patate chaude" devant l'administré étonné et frustré. Notre domaine en organisation est d'une simplicité biblique: nous appartenons à la partie française du service amateur et amateur par satellite de l'Union Internationale des Télécommunications qui depuis la fin du second conflit mondial est intégré à l'ensemble ONU. Le Règlement des Radiocommunications à la suite est là pour identifier et régler le service amateur. (Point barre) ! Alors qu'on arrête d'inventer des particularismes français à ce règlement comme par exemple avec le statut des licences et certificats d'opérateurs (à voir un peu plus loin). Qu'on arrête également toutes initiatives franco-françaises pour absolument aligner le service amateur sur les autres services de communications comme avec l'apposition de vignettes vertes sur nos appareils du commerce, la modification des indicatifs, les taxes de brouillages sur un service d'expérimentation à but non lucratif, les tentatives d'assimiler nos réseaux hertziens à des réseaux commerciaux... Qu'on se contente d'appliquer tout simplement le RR.*

*Par ailleurs si une taxe est demandée aux radioamateurs, en toute logique et par respect pour ceux-ci, on ne doit pas tolérer en même temps ces émissions non légales aux portes de nos bandes de fréquence. Comme on peut*

*le constater il y a matière pour une vraie concertation avec une représentativité objective des parties mais aussi la volonté d'échanger les informations du terrain et de trouver une réponse aux problèmes concrets. Cela permettrait de réduire la défiance qui a atteint maintenant un niveau important.*

*Mais qu'on ne se méprenne pas, je pense deviner (de loin puisque je ne suis pas invité) qu'un nouveau style de rapports entre administrés et autorités semblent vouloir être proposé. Donc en toute logique, pour enrichir ce changement de cap il est bon de faire une bonne et radicale analyse de l'existant, car l'expression "on efface tout et on recommence" ne s'applique surtout pas, le contentieux est trop important. Mais il est temps! car que penser d'une autorité dite de régulation (même si je joue sur les mots à partir de cet affreux anglicisme), autorité dis-je, dont les prescriptions sont trop souvent contestées devant le conseil d'état par des administrés qui n'ont véritablement pas eu la sensation d'avoir été concertés...Le mauvais climat d'entente qui a sévi jusqu'à présent a donné naissance à une gesticulation des radioamateurs en tous points semblable au syndicalisme guerrier français et de son côté l'administration a adopté l'attitude de ne rien lâcher. On peut toujours faire une recherche pour savoir qui a commencé le premier mais au résultat ce comportement conduit mutuellement à ne pas écouter ni entendre les arguments ni des uns ni des autres. Il est temps que cela cesse et il faut accepter que lorsqu'un différent apparaît, une recherche d'accord soit activement menée. La concertation peut certaines fois comporter des concessions mutuelles. Voici un exemple qui touche à la télégraphie. L'année dernière, la suppression de la télégraphie à l'examen de radioamateur était décrétée. Nous avons fait le bilan de cette mesure. Un inconvénient apparaissait dans le fait que les nouveaux indicatifs français ne pourraient plus justifier de la connaissance du code morse auprès des autorités des pays qui continuent à maintenir la connaissance du code pour l'accès aux bandes décamétriques. Ils n'auraient donc pas accès aux bandes décamétriques dans ces pays (sauf si une attestation pouvait prouver le contraire...). Après avoir également constaté que la politique de déréglementation était appliquée dans plus en plus de pays, et que d'autre part la volonté des nouveaux indicatifs d'apprendre la télégraphie était tout aussi aléatoire, il a été estimé que la rareté d'apparition de ce type de contrainte ne justifiait pas de contestation. Cependant nous restons attentifs à l'apparition du phénomène et nous avons même imaginé et préparé une solution pour tenter d'y remédier. A l'inverse, il y a des points positifs à cet abandon. Par exemple cela per-*

*met de mettre fin aux dispositions ubuesques de la fine distinction entre la télégraphie automatique et la télégraphie manuelle sur les bandes décamétriques alors que ces "exclus" de la télégraphie manuelle en décamétrique étaient autorisés à la pratiquer en VHF. Cela permet également à l'administration d'être déchargée d'une séquence d'examen dont elle n'avait plus tout à fait la maîtrise par manque de personnel qualifié en la matière. Nous aurions particulièrement apprécié de pouvoir à l'époque nous exprimer sur ces sujets et échanger.*

*On peut aussi s'interroger si les indicatifs (F1/F4) peuvent maintenant pratiquer la télégraphie manuelle sur toutes les bandes et s'ils y sont autorisés encore faut-il qu'ils en soient capables. C'est beau d'affirmer que c'est un "mode de transmissions comme les autres" car même en utilisant un décodeur, un opérateur connaissant le morse est toujours nécessaire pour corriger les erreurs de la machine ou du logiciel. C'est maintenant à nous à la fois de promouvoir l'apprentissage du Morse mais aussi de dissuader les pseudos opérateurs. Alors merci de bien vouloir à l'avenir préciser que la télégraphie manuelle est un mode de transmission comme les autres à condition de savoir lire au son....*

*Au total donc, pour nous, une vraie concertation c'est une représentativité objective des parties prenantes ainsi que l'acceptation logique d'un environnement d'échanges pouvant aller jusqu'à des concessions.*

*Mais il y a encore un autre aspect qui touche à la concertation, c'est que les associations de radioamateurs apprennent à se concerter d'abord entre elles.*

*L'administration n'a pas pour rôle d'arbitrer ou de distribuer des bons ou des mauvais points aux associations. Les mêmes règles de représentativité et de concessions doivent présider aux échanges. Tant que les uns se valoriseront en dépréciant les autres, cela ne pourra pas marcher. Ce qui est inadmissible c'est que tout le monde doit se plier à quelques slogans qui font office de réclamations et que l'on s'arrête à l'expression de l'idée sans prendre en compte l'argumentation... Face à une affirmation déterminée on étouffe le plus souvent la justification argumentée (Pourquoi faire ?). Là il y a des sacrés progrès à faire.*

*Nous, à l'UFT, avons des partenaires naturels avec lesquels nous travaillons déjà, et nous sommes prêts à faire de même avec toute entité qui souscrira aux règles très simples énoncées précédemment...*

*Mon apport à la concertation. Cela concerne de basses et viles questions de gestion et j'en suis désolé.....*

*Voici maintenant une situation qui a attiré mon attention pour avoir perduré une bonne dizaine d'années. Comme annoncé, il s'agit du manque de conformité en France de l'ensemble licence / certificat d'opérateur par rapport aux prescriptions du RR. Pour être exact, je devrais dire « qu'il y avait », mais expliquons quand même la situation car jusqu'à présent aucune action concrète n'est venue confirmer une réelle application du dernier décret.*

*Tout d'abord que dit le RR. Pour mettre en œuvre un équipement radioamateur, il faut être titulaire d'un certificat d'opérateur. L'administration nationale ad hoc est chargée de vérifier les connaissances et attribue à la suite de ce contrôle un certificat d'opérateur d'équipement radioamateur. Deuxième temps ce titulaire déclare à son administration de tutelle la composition et la nature de ses équipements ainsi que le lieu d'établissement de la station et s'acquitte de la taxe prévue. En retour l'administration attribue une licence d'amateur avec un indicatif d'appel.*

*Conclusions immédiates: Le certificat d'opérateur, attribué à vie, concerne uniquement l'opérateur et la licence attribuée, à durée déterminée, avec l'indicatif d'appel concerne le matériel et l'acquittement de la taxe. J'ai l'air d'enfoncer des portes ouvertes mais cela me semble nécessaire en raison de l'usage de désigner communément l'opérateur par son indicatif d'appel.*

*Point faible du dispositif: Comme le radioamateur est dans un environnement d'expérimentation, doit-il faire une déclaration chaque fois qu'il modifie dans le détail son équipement et tant qu'on y est la PAR aussi?*

*Voyons maintenant rapidement les avanies subies par les radioamateurs français durant les quarante dernières années.*

*- 1976 la DTRI attribue un certificat d'opérateur radiotélégraphiste et radiotéléphoniste poste privé de 3ème catégorie et une licence d'amateur document rose comme le permis de conduire.*

*- 1985 la DTRE envoie un nouveau certificat d'opérateur du service amateur sous forme de carte plastifiée avec photo d'identité et changement de numéro.*

*- 1991 la DG du ministère des PTE envoie une nouvelle licence avec Indicatif modifié (FE6) classe CEPT 1 avec une date limite de validité*

*- 1999 L'ART fait parvenir un nouveau certificat d'opérateur radioamateur qui comporte toutes les infos précédentes plus l'indicatif d'appel et il n'y a plus de licence.*

*Depuis la taxe est devenue une ressource de l'état et le dépositaire de la*

*« non licence » ne reçoit qu'un avis à payer et il n'est toujours pas capable de prouver, sur le champ, à toute autorité de contrôle qu'il est en droit de transporter ses appareils en vue d'une utilisation mobile ou portable. Cela peut s'assimiler à un automobiliste sans carte grise pour son véhicule.....*

*Enfin récemment le nouveau décret concernant les radioamateurs contient en annexe les modèles d'un certificat d'opérateur et d'une licence.*

*Qu'il me soit permis de citer mon cas, mais qui est celui de beaucoup. J'ai réglé en temps voulu le montant de la taxe. Depuis 1999, je n'ai pas de licence. Par ailleurs le certificat d'opérateur que je détiens n'est pas conforme à la loi. Qu'est-on en droit d'attendre?*

*A cause de cette errance de gestion, il y a matière aux questionnements actuels. La confusion faite en 1999 en rapprochant sur un même document l'opérateur et son indicatif d'appel a également d'autres suites fâcheuses. Cela concerne principalement le trafic en Radio-club et l'émergence de la demande d'une licence novice. En effet les prescriptions concernant le trafic avec un indicatif de radio club, sont devenues dans les textes une obligation lors de l'énoncé de l'indicateur du club d'y accoler l'indicateur personnel de l'opérateur. En reprenant les définitions du RR, cela donnait "ici les installations du radio club FnKxx situé à X opéré par les installations de l'indicateur ..... situé à Y". Complètement inintelligible. Même encore mieux cette obligation était imposée aux stations multi-opérateurs mais devant l'éclat de rire tonitruant des « contesteurs », il a été admis que la fourniture de la liste des opérateurs était suffisante. Cependant en revenant aux radios clubs cela impliquait, plus gravement, que le trafic "accompagné" ne pouvait exister, ce qui est le comble pour un radio club dont le but de formation est la motivation première. On comprend mieux pourquoi une licence dite novice a été réclamée puisqu'il fallait obligatoirement un indicatif...Mais alors qu'est ce qui est novice le certificat d'opérateur ou la licence ou l'individu....Pour ma part, je pense qu'une formation en radio club ou chez un parrain avec la possibilité de trafic accompagné est souhaitable. Mais, il ne faut pas se cacher derrière son petit doigt, la partie apprentissage du trafic n'est qu'une partie de la formation. Il y a bien d'autres choses à connaître et expérimentalement et théoriquement. Je ne pense pas d'ailleurs sur le plan trafic que le séjour bloqué sur les VHF apporte beaucoup sinon le plaisir de parler dans le poste. Je me souviens de la période où les "FB" ont existé et durant laquelle leur séjour autorisé sur quelques portions de bandes en décimétrique n'ont pas donné de si mauvais résultats que cela. Vous me direz que comme télégraphiste, je prêche un peu pour mon mode de transmission*

*préféré. Pour moi, avant de parler d'une licence novice, il faudrait avoir les avis des formateurs en radio club et ces avis devraient apporter une réponse aux interrogations "une licence novice pourquoi faire?" et "une licence novice pour quelle durée?"*

*En faite tous ces distinguos m'insupportent. On est ou on n'est pas radio amateur mais j'observe que tous les radios amateurs ne pratiquent pas la même activité. On peut distinguer ceux qui font essentiellement du trafic qu'on peut désigner comme exploitants et ceux qui sont plus intéressés par la technique qui pourraient être les techniciens. Alors comme il n'est pas possible à l'examen de poser des questions sur la totalité du programme pourquoi ne pas envisager une évolution de cet examen en orientant les questionnaires pour l'obtention d'un certificat d'opérateur d'exploitant et un certificat d'opérateur technicien....*

*Au total et dans tous les cas il faut acquérir des connaissances avant de pouvoir démontrer ses aptitudes. La vraie question dans ce débat est que faut-il apprendre ? (et bien évidemment pourquoi faire ?)*

*Un peu plus haut je parlais de la télégraphie manuelle qui était un mode de transmission comme les autres à partir du moment où l'apprentissage de la lecture au son avait été effectué. Devenir radioamateur c'est peut être s'intéresser d'abord aux techniques de la radio et au bout d'un certain temps mettre en ordre ses connaissances en préparant un certain QCM....*

*Voilà les amis, quelques préoccupations externes. Vous allez me dire que cela ne vous dérangera pas dans votre trafic... je vous souhaite néanmoins qu'au cours d'un de vos déplacements avec votre matériel de ne pas rencontrer un contrôleur zélé qui vous confisquera la station parce que vos documents ne sont pas en ordre....Convenez avec moi qu'une saine gestion n'est pas un luxe.*

*Autrement bon trafic. Nous nous efforcerons de distribuer quelques pioches supplémentaires aux associations et organismes concernés. Cela pourra participer à améliorer notre notoriété et au-delà de la Pioche et de cet édito porteur à notre sens de plus d'informations que de vaines critiques, de promouvoir notre site et de faire connaître les moyens de nous contacter.*

*Bon trafic encore une fois et à bientôt sur les expos.*

*Francis F6ELU*

# INFORMATIONS DIVERSES

## NOUVEAUX MEMBRES

N° 1284 Rien PA7RA 27/06/2013

N° 1285 Francis F5JBV 12/08/2013

Bienvenue à l'UFT.

## FREQUENCES DE RENCONTRE UFT

160 : 1835 15 : 21045

80 : 3545 12 : 24903

40 : 7013 10 : 28045

30 : 10115 50 : 50245

20 : 14045 144 : 144045

17 : 18083

## F8REF

Diffusion du bulletin du REF tous les samedis à 11 heures locales sur 7020 khz. Possibilité de donner QSL en fin de bulletin.

## COURS DE LECTURE AU SON

### FAV 22

**Fréquences** : 3 881 et 6 825 kHz simultanément

Semaine de 10h30 à 11h00 et de 13h30 à 14h00.

### **Vitesses**

Lundi 420 groupes/h (7 mots/mn)

Mardi 600 groupes/h (10 mots/mn)

Mercredi 720 groupes/h (12 mots/mn)

Jeudi 840 groupes/h (14 mots/mn)

Vendredi 900 groupes/h (15 mots/mn)

Dimanche:

9h - 9h30: 420 groupes/h

10h20 - 10h40 : 600 groupes/h

10h40-10h55: 1200 groupes/h (20 mots/mn)

Corrigés sur le site du REF

## ILS NOUS ONT QUITTES

*Norbert F5MN est décédé le 11 juin. Il était membre UFT n°170 depuis 1986, passionné de QRP il était souvent actif et nous pouvions apprécier son excellente manipulation. Pour raisons de santé ces deux dernières il n'a pu participer à nos AG dont il a toujours été un fidèle participant avec son YL*

*Notre ami Jean F9WP est décédé le mardi 23 juillet dans sa 82ème année. Au delà de notre passion commune c'est un véritable ami qui nous quitte. Je ne compte plus les QSO que nous avons fait depuis tant d'années en compagnie de Gas F6DUR, de Tom TK5MP le soir sur 80 ou sur 40 mètres et avec bien d'autres qui l'appréciaient. Ainsi va la vie dit-on, elle est parfois difficile à accepter tant il nous paraît que nos amis sincères doivent toujours être auprès de nous.*

*Raymond F6BQV*

**L'UFT adresse ses sincères condoléances à leurs familles.**

## CHALLENGE F5CED

N'oubliez pas d'envoyer vos comptes rendus même modestes à Jean-Claude FG8NY de préférence en fichier ADIF généré par le logiciel réalisé par F6E-NO pour le challenge. Bien entendu les CR papier sont acceptés

**Ce numéro a été diffusé à titre amical à tous les Oms inscrits sur le site de l'UFT et n'étant pas membres de l'association**

## HISTOIRE DE ST-LYS-RADIO

(suite du n°106

Edgar AMBIAUD

### CHAPITRE 6

#### LA CLIENTELE DE ST LYS RADIO

##### 1. Nos correspondants en mer :

###### 1) L'opérateur de bord radiotélégraphiste

En radiotélégraphie morse il était à bord notre interlocuteur obligé pour établir le contact. Il nous faut préciser ici, brièvement, sa qualification et son rôle.

###### 1-Sa qualification:

Il devait obligatoirement être titulaire d'un certificat d'aptitude délivré par l'Administration de son pays (en France par les PTT). Il était donc, en principe, capable de lire les signaux morse à une vitesse de 20 mots/minute. Cependant, il fallait distinguer le débutant et l'expérimenté et tenir compte aussi de l'état de la mer... Son homologue de St Lys radio ne devait pas s'énerver même s'il avait un correspondant novice qui lisait ou manipulait mal. L'un comme l'autre pouvait faire usage des codes suivants :

QRS= manipulez plus lentement ;

QRQ= manipulez plus vite ;

QSD= votre manipulation est incorrecte ;

Généralement, l'opérateur de St-Lys réglait sa vitesse de manipulation sur celle de son correspondant et la ralentissait s'il n'était pas compris. Malgré cela, et surtout avec certains navires étrangers, il arrivait parfois qu'il perde patience!

###### 2-Ses principales tâches à bord

Officier-radio de la Marine Marchande, son rôle n'était pas limité à recevoir et à transmettre des messages. Il assurait la veille dite " de sécurité" sur la fréquence internationale de détresse de 500 Khz (généralement sur haut-parleur) selon un horaire très précis. Pour la sécurité du navire il devait capter les bulletins météo et les avis urgents aux navigateurs (AVURNAVS) diffusés par les stations côtières du littoral ou par St Lys radio (ou une autre station en ondes courtes suivant la zone.)

Sur la plupart des navires, à l'exception des paquebots, il n'y avait qu'un seul opérateur radio à bord. Il devait écouter les listes d'appel des stations terrestres pour savoir si elles avaient des messages en instance pour son navire. Si débrouillard fut-il, il ne pouvait en écouter que quelques unes. Il faisait pour le mieux, privilégiant les stations dont il pouvait attendre des messages suivant les instructions de ses correspondants à terre.

Outre l'entretien de l'installation radio qu'il assurait, il lui arrivait parfois d'avoir à dépanner certains appareils électriques ou radioélectriques du bord.

###### 2) Autres opérateurs

Avec le développement de la radiotéléphonie BLU en ondes courtes, des navires de plus faible tonnage, non astreints à la radiotéléphonie morse, devinrent clients de St Lys radio. Il s'agissait de petits cargos ou de navires de plaisance auxquels il faut ajouter quelques plates-formes de recherche pétrolière. Leur opérateur, titulaire d'un certificat de radiotélé-

phoniste, était le plus souvent le commandant du navire. C'était une clientèle peu nombreuse.

Cependant les courses à la voile, qui entraient dans cette catégorie, apportaient chaque fois un lot de clients supplémentaires à notre service radiotéléphonique.

### **3) Nos clients en mer**

C'était surtout les marins ou les passagers ainsi que les marins de nos navires de guerre.

## **2. Nos correspondants à terre**

Nous avons comme clientèle terrestre :

- d'une part les professionnels de la mer (armateurs, compagnies maritimes, affréteurs, consignataires);
- d'autre part les familles des marins (ou des passagers pour les paquebots.)

Il nous faut signaler ici que les uns comme les autres pouvaient rencontrer quelques difficultés pour contacter un navire. Ils ne connaissaient pas toujours le fonctionnement, à vrai dire "archaïque", des radiocommunications maritimes par rapport aux communications terrestres de la même époque.

Les professionnels, pourtant les mieux informés, en ignoraient parfois certains détails. En outre des consignataires en France de navires étrangers ne savaient pas toujours par quelle station ils pouvaient joindre le navire qu'ils attendaient. Alors à tout hasard, ils déposaient dans deux stations différentes le même radiotélégramme adressé à un seul et même navire!

Pour les familles ce n'était pas simple malgré l'aide du service des renseignements radiomaritimes. Il fallait d'abord s'assurer que le navire était bien équipé d'une installation en ondes courtes.

Quand, par exemple, l'épouse d'un marin nous déposait un appel radiotéléphonique elle nous demandait dans combien de temps nous aurions le contact. Nous lui répondions invariablement: "cela dépend du navire. Il faut attendre qu'il réponde à nos appels".

Ce n'était pas la "bouteille à la mer" mais presque!

Parfois le navire ne répondait pas et il fallait annuler l'appel. Les radiotélégrammes en instance de transmission aux navires faisaient l'objet d'une procédure réglementaire spéciale relative à leurs délais de séjour à la station. Ces instances pouvaient être comparées aux lettres de la poste restante!

Si, au bout de quatre jours, un radiotélégramme n'était pas encore transmis au navire nous devions en aviser l'expéditeur. Ce dernier pouvait nous demander d'annuler son message ou de le conserver en instance (sept jours de plus au maximum) et de continuer nos appels. Si, après ce délai, le navire ne s'était pas présenté, le message était annulé d'office.

Toutefois, comme nous le précisait l'instruction SF: "si nous avons la certitude que le navire entrerait prochainement dans le rayon d'action de notre station", nous pouvions alors ne tenir aucun compte des délais de séjour réglementaires. Cette règle datait de l'époque où les ondes courtes n'étaient pas encore exploitées. A St Lys radio elle était rarement applicable.

La majeure partie de notre clientèle terrestre résidait en France, mais nous avions aussi de nombreux clients à l'étranger. Quand un navire passait par notre intermédiaire pour s'adresser à des correspondants à l'étranger, ceux-ci lui répondaient télégraphiquement via notre station.

Pour des raisons comptables nous ne pouvions pas accepter d'un abonné étranger du téléphone ou du télex le dépôt direct d'un appel ou d'un message.

Ainsi, nous mettions en liaison télex ou téléphonique un navire quelconque avec un abonné de n'importe quel pays du monde mais dans le sens Terre-Navire ce n'était pas possible! Il aurait fallu un accord bilatéral entre l'Administration française des PTT et celle du pays considéré...

(Nous tournions parfois la difficulté en mettant, avec son accord, la communication à la charge du navire demandé.)

Enfin, nous avions, en France, un client important: la Météorologie Nationale.

A ses frais, elle recevait par notre intermédiaire, des radiotélégrammes d'observations météorologiques (OBS) d'un certain nombre de navires de commerce français. En plus, elle nous rétribuait pour nous faire diffuser, deux fois par jour, des bulletins météo: pour l'Atlantique Nord d'une part, pour la Méditerranée Occidentale d'autre part.

## **CHAPITRE 7** **ST LYS RADIO ENTREPRISE DE SERVICE**

### **1. Direction et Gestion**

Créée et gérée par l'Administration Française des PTT, puis gérée et fermée par France-Télécom, St Lys radio dépendait d'une direction parisienne appelé au début:

- Direction de la TSF puis,
- Direction des Services Radioélectriques (DSR),
- Direction des Télécommunications du Réseau international,
- Direction des Télécommunications des Réseaux Extérieurs ,puis, finalement:
- "France-Télécom Réseaux et Services Internationaux" (FTRSI).

Cette Direction avait, depuis les débuts de la TSF, la charge de la plupart des liaisons radioélectriques intercontinentales et celles avec les navires en mer.

Son "service fixe" assurait les liaisons radio "point à point" avec l'outremer et les pays étrangers.

Son "service Mobile " assurait les liaisons radio avec des stations mobiles comme celles des navires. C'était le "service mobile maritime" ou "Service Radiomaritime", qui gérait toutes les stations côtières du territoire métropolitain et de l'outremer, en ondes kilométriques, hectométriques, métriques et décamétriques.

#### **1) Problèmes budgétaires**

Compte tenu :

- de l'importance des investissements ;
- des dépenses de fonctionnement relativement élevées pour un service manuel difficile à automatiser;
- et d'un trafic local assez modeste, le Service Radiomaritime était déficitaire.

Il faut ici faire deux remarques :

##### 1-Sur les tarifs

St Lys radio surtout était en concurrence avec les stations étrangères du même type. Notre direction devait être très attentive et très prudente pour fixer nos tarifs :

- trop bas par rapport à ceux des stations concurrentes, ils pouvaient augmenter considérablement notre trafic avec les navires étrangers et accroître nos besoins en personnel ;
- trop élevés, ils risquaient de réduire notre trafic et même d'inciter des navires français à s'adresser à d'autres stations européennes.

### 2-Sur les équipements

Nos équipements (émetteurs, récepteurs, position de trafic) devaient être changés et modernisés périodiquement et, chaque fois, leurs coûts augmentaient avec le progrès des techniques (BLU, informatique, radiotélex).

Il faut ajouter que la France avait adhéré à l'organisation INMARSAT (INternational MA-Ritime SATellite) créée le 16 Juillet 1979. Pour ce projet de radiocommunications maritimes par satellites, la participation financière de notre pays s'élevait à 2,88698 % de l'investissement total. C'était un investissement important mais prometteur pour l'avenir d'un service radiomaritime plus moderne et plus performant. Ce service par satellites fut ouvert au trafic le 1<sup>er</sup> Février 1982.

Ainsi, à partir des années 1980, notre Direction eut à gérer cette importante mutation du service mobile maritime.

## **2)Recrutement des opérateurs**

Pour obtenir le personnel nécessaire à toutes les stations radioélectriques, notre Direction soumettait ses besoins à l'Administration Centrale du Ministère des PTT. Le recrutement du personnel s'effectuait par des concours nationaux.

A l'époque de l'ouverture de St Lys radio des volontaires pour la "spécialité radio" étaient demandés par circulaire ministérielle à tous les agents du grade de "contrôleur" (ou de "commis NF") travaillant au télégraphe ou ayant reçu une formation de télégraphiste.

Ces volontaires étaient "détachés" à un cours de radiotélégraphiste pendant quatre mois à Paris et à Villejuif. En fin de cours, un examen leur était imposé. Ceux qui échouaient retournaient dans leur Centre d'origine. Ceux qui étaient admis revenaient aussi dans leur Centre où ils attendaient, parfois plusieurs mois, leur affectation, soit au Bureau Central Radio (BCR) pour le service fixe, soit dans une station côtière pour le service mobile radiomaritime.

Plus tard, des jeunes issus du concours de Contrôleur ayant terminé leurs cours de formation générale, furent affectés, d'office ou sur leur demande, à la spécialité radio dont ils suivaient le cours. A l'issue de ce cours ils étaient mis à la disposition de notre Direction qui les nommait aussitôt dans ses centres.

Pour faire face aux absences temporaires pour maladie ou congés, une équipe de radiotélégraphistes était disponible au BCR à Paris. Appelée "Brigade de réserve Radiomaritime" elle permettait d'assurer immédiatement les remplacements nécessaires dans les stations radiomaritimes. Un Chef de Centre ne pouvait embaucher aucun opérateur. Pour embaucher un "agent auxiliaire" sur place il lui fallait l'accord de la Direction.

## **2. Le Chef de Centre**

### **1) Choix et nomination**

Quand un poste de Chef de Centre était vacant il était proposé par un Bulletin officiel des PTT à tous ceux qui pouvaient faire acte de candidature. Pour cela des conditions de grade, d'ancienneté et d'aptitude étaient requises.

Parmi les candidats notre Direction en choisissait un et proposait sa nomination au service du personnel de l'Administration Centrale. Il était alors nommé par arrêté ministériel.

Au début et jusqu'à la fin des années 1980, les chefs de Centre successifs de St Lys radio avaient fait carrière dans les stations radioélectriques, soit dans les stations du service fixe, soit dans les stations côtières, soit dans ces deux types de stations.

## **2) Rapports avec la Direction**

La Direction, et elle seule, était gestionnaire du Centre. Le Chef de Centre était sur place, "son fondé de pouvoirs", c'est dire que ses possibilités d'initiatives personnelles étaient très limitées. Sauf pour des questions subalternes, de routine ou locales, il lui fallait toujours l'accord de ses supérieurs hiérarchiques parisiens.

Au début, dans les années 1950, notre Direction surveillait de très près chacune de ses stations. A cette époque, ses responsables connaissaient parfaitement le service radiomaritime, tant du point de vue technique que du point de vue de l'exploitation ainsi que la réglementation internationale que nous devons respecter.

Plus tard, surtout vers la fin des années 1970, il n'en était pas de même. Le Chef de Centre connaissait mieux sa station que les jeunes cadres de sa Direction. Ces derniers en charge du service radiomaritime avaient débuté leur carrière dans des services différents et devaient, peu à peu, se mettre au courant d'un service très spécial et marginal dans le domaine des télécommunications. Qui les aidait? - le Chef de Centre!

Il faut dire que la tendance était à une "responsabilisation" accrue du Chef de Centre en matière de gestion. Il devait atteindre un "objectif" de recettes, prévoir et gérer les dépenses locales sous forme d'enveloppes de crédits. En fait, pour St Lys radio, dès 1981, il ne lui resta plus comme perspective que celle de gérer au mieux la baisse progressive du trafic et les réductions du personnel en conséquence.

## **3) Quatre points essentiels de son rôle**

### **1-Horaires d'ouverture des antennes**

On appelait "antenne" une position d'opérateur radio. Chaque antenne, assimilable à un guichet ouvert à la clientèle (les navires), avait un horaire d'ouverture fixé par le Chef de Centre. Cet horaire tenait compte du trafic et des conditions de propagation des ondes courtes. Il y avait un service d'hiver et un service d'été. Le Chef de Centre devait être très attentif au trafic quotidien de chaque antenne tout au long de l'année, tant pour justifier ses besoins en personnel que pour offrir aux navires un service satisfaisant.

### **2-Horaires de travail du personnel d'exploitation**

Le tableau des horaires de travail des opérateurs et opératrices, appelé "tableau de service" était élaboré par le Chef de Centre. Il devait permettre d'assurer au mieux le service d'exploitation tout en offrant aux opérateurs des vacations acceptables. Au début, la radiotélégraphie en morse manuel étant le seul type de communication offert aux navires, ce tableau de service était resté très simple et ne soulevait guère de difficultés. Les opérateurs, tous masculins, effectuaient un service à "quatre brigades" qui était, à l'époque, celui de toutes les stations côtières françaises. Chaque opérateur faisait sur un cycle de quatre jours :

- premier jour: après midi de 12h à 20h (heure locale);
- deuxième jour: la matinée de 7h à 12h et la nuit de 20h à 7h;
- troisième jour: il travaillait donc de 0h à 7h et se reposait de sa vacation de nuit ("c'était la descente de nuit");
- quatrième jour: il était libre.

Ce cycle de quatre jours se répétait indéfiniment, quels que soient les jours de la semaine, dimanches et fériés compris, du 1er Janvier au 31 Décembre.

Ce service à quatre brigades fut par la suite, complété par d'autres horaires. En radiotéléphonie le trafic s'accrut en soirée avec les familles des marins. Il fallut créer des vacations de 20h à 23h et de 20h à minuit, appelées "demi-nuits". Les appareils télégraphi-

ques et le télex ainsi que le radiotélex manuel avaient leur maximum de trafic dans la journée.

On aboutit ainsi à des horaires de service plus ou moins compliqués avec des combinaisons de vacations diverses : 8h-12h, 9h-12h, 12-19h, etc...

Ces horaires devaient naturellement respecter la durée hebdomadaire légale du travail et la compensation, à partir de 1968, des dimanches et des jours fériés.

L'élaboration du tableau de service devint de plus en plus difficile. Chaque changement engendra des discussions avec le personnel et ses représentants syndicaux.

### **3-Affectations du personnel**

#### **a) L'encadrement**

Par rapport à l'effectif total du personnel d'exploitation les cadres étaient peu nombreux. A chaque vacation, en raison du roulement des quatre brigades, il n'y avait au maximum qu'une trentaine d'employés au travail simultanément. Chaque brigade avait à sa tête un "chef de brigade" qui n'était en fait que le "plus ancien dans le grade le plus élevé", selon la sacro-sainte règle administrative. Sa tâche principale était le traitement et le suivi des radiotélégrammes du sens Terre-Navire, depuis leur arrivée au Centre jusqu'à leur classement après transmission aux navires.

Pendant la journée et le soir, un ou deux agents plus anciens et d'un grade plus élevé, étaient affectés à la surveillance du trafic, à la discipline et aussi à la "chasse aux erreurs". En effet, dans un service télégraphique manuel, se glissent toujours :

- fautes de frappes au clavier (caractères erronés ou omis);
- fautes d'inattention;
- fausses directions;
- indicatifs de navires erronés;
- parfois un message s'égarait dans une corbeille à papier !

Tout cela pouvait être parfois lourd de conséquences d'où la nécessité d'un contrôle minimal.

Un autre agent de même grade était affecté à la tenue du tableau de service général du personnel d'exploitation où figuraient, jour après jour et pour plus d'un mois, les noms des agents pour chaque vacation.

Enfin, un adjoint du Chef de Centre le secondait dans diverses tâches et le remplaçait en cas d'absence occasionnelle ou de congé.

#### **b) Les techniciens**

Ils étaient chargés de l'entretien et du dépannage des appareils et des installations (ou de la réalisation d'installations nouvelles). Le Chef du service technique partageait leurs tâches par spécialités. Au fil des ans les matériels utilisés devenaient de plus en plus divers et complexes avec le progrès des techniques. Chaque technicien devait se spécialiser pour être efficace et étudier avec soin tout matériel nouveau.

#### **c) Les services annexes**

Des agents de divers grades étaient affectés, de jour, aux heures de bureau, à la comptabilité radiomaritime, à la gestion du personnel, à la gestion du magasin, au service des bâtiments et de l'entretien. Pour chacun de ces postes, le Chef de Centre recueillait les candidatures des agents intéressés et les départageait au mieux...ou les désignait d'office.

#### **d) Le service d'exploitation**

Les affectations à chaque poste, simples au début, se compliquèrent avec l'augmentation considérable du trafic. On dut faire appel à des agents féminins, formés hâtivement, mais qui n'étaient pas radiotélégraphistes. On ne pouvait les affecter qu'à la radiotéléphonie,

aux appareils télégraphiques et télex ou au radiotélex manuel.

Certains opérateurs aimaient bien passer de la radiotélégraphie à d'autres postes pour varier un peu. D'autres au contraire, avaient une préférence marquée pour la radiotélégraphie, d'autres pour la radiotéléphonie. De plus, il était d'usage de "tourner" sur les antennes, c'est à dire de passer d'une position à une autre, de gamme d'ondes différente, lors de vacances successives.

Ainsi, le personnel d'exploitation n'étant plus polyvalent comme au début, affecter chacun et chacune devint un casse-tête quotidien pour l'agent d'encadrement chargé d'établir la feuille de présence. En signant cette feuille chacun découvrait son affectation pour sa vacation. Cela n'allait pas sans heurts ni protestations, à tel point que, pendant un certain temps, on confia le problème à un ordinateur dûment programmé!

#### e) Variation des effectifs

En 1950 l'effectif total du Centre était d'une quarantaine d'agents.

En 1951 il y avait	34 exploitants pour	7 techniciens
en 1960	" 42 "	" 10 "
en 1970	" 62 "	" 11 "
en 1980	" 109 "	" 15 "
en 1981	" 117 "	" 15 "
en 1984	" 128 "	" 15 "

Ainsi en trente ans, le personnel d'exploitation avait triplé ses effectifs tandis que ceux des techniciens avaient seulement doublé.

#### **4-Le rapport mensuel**

Adressé à la Direction, c'était un rapport détaillé du fonctionnement du Centre. Il devait comporter un relevé chiffré du trafic, en nombre de messages et en nombre de mots, en nombre et en minutes de communications radiotéléphoniques et radiotélex. Le Chef de Centre y commentait les variations du trafic et y signalait tous les incidents qui avaient pu affecter la bonne marche de la station. Il devait en outre, rendre compte de l'utilisation du personnel dont il disposait: effectifs de chaque grade, absences pour congé, maladie, repos compensateur ou autre

### **3. Le personnel**

#### **1) Formation et qualification**

Le cours de formation professionnelle, spécialité radio, suivi à Paris et à Villejuif par nos futurs opérateurs leur fournissait quelques notions sur la technique radioélectrique, l'essentiel de la réglementation internationale télégraphique et radiotélégraphique, mais il était surtout consacré à la lecture et à la manipulation des signaux morse ainsi qu'à la dactylographie. Il fallait apprendre cette dernière aussi bien pour transcrire les caractères sur papier que pour utiliser le clavier d'une perforatrice de bande morse, bande en papier spécial nécessaire au transmetteur automatique.

La lecture des signaux morse se faisait soit visuellement sur bande, soit auditivement et c'était "la lecture au son". Pour être admis comme opérateur radiotélégraphiste à l'issue du cours il fallait être capable de lire à une vitesse de 20 mots/minute, le mot étant "PARIS". C'était la matière la plus difficile du cours. Certains ne parvenaient

pas à lire à la vitesse requise.

Malgré ce cours, pour devenir un bon opérateur, il fallait compter environ une année de pratique assidue dans une station côtière. Décoder les signaux morse dans le brouillage représentait une difficulté qui ne pouvait être suffisamment prise en compte pendant la durée d'un cours de formation.

De son côté, le personnel technique qui suivait, lui aussi, un cours spécial de formation radio avant sa nomination à St Lys ou au Vernet, devait également poursuivre sa qualification sur place.

## **2) Un travail d'opérateur très particulier : la veille**

La grande particularité du service radiotélégraphique avec les navires résidait dans l'autonomie de l'opérateur responsable de sa veille. Sa tâche n'avait rien de comparable à celle d'un télégraphiste ordinaire dans une liaison dite "point à point" ou "poste à poste".

Le "casque d'écoute" sur les oreilles, il fallait qu'il capte l'appel de son correspondant, très souvent parmi des appels destinés à d'autres stations. La recherche de ceux adressés à St Lys radio (FFL) lui demandait une attention soutenue. Une prime, créée aux débuts de la TSF et dite "sou du radio" (car elle était de cinq centimes à l'époque) lui était attribuée pour chaque radiotélégramme reçu ou transmis. Elle fut peu revalorisée, devint dérisoire et fut supprimée.

Ainsi la qualité du service offert aux navires par St Lys radio, surtout en radiotélégraphie morse manuelle, reposait essentiellement sur la qualité, l'assiduité et la conscience professionnelle de ses opérateurs et opératrices.

Naturellement, tout service manuel est sujet à critiques. Qu'il s'agisse de la demoiselle du téléphone d'autrefois qui ne répondait pas assez vite à un appel ou d'un opérateur de St Lys radio vainement appelé par un navire, l'attente pouvait devenir insupportable pour l'utilisateur appelant.

Cependant, nos opérateurs comme nos opératrices étaient, dans leur grande majorité, compétents, consciencieux et actifs. De plus, ils étaient très dévoués aux marins qu'ils n'hésitaient pas à aider et à tirer d'embarras dans des cas difficiles, par exemple en cas de nouvelles alarmantes de leur famille à terre, ce qu'aucun service automatique n'aurait pu faire. C'était le côté humain de leur travail, côté qu'ils appréciaient beaucoup et dont ils étaient très fiers. Les marins y étaient très sensibles.

## **3) La mobilité**

A St Lys radio, opérateur et opératrices appréciaient en général trois avantages :

- 1- trouver sur place, fourni par le Centre, un logement à loyer modéré ce qui attirait bien des candidats à la mutation pour St Lys;
- 2- un travail plus intéressant que dans bien d'autres services des PTT;
- 3- un service de brigade qui laissait du temps libre dans la semaine et permettait des remplacements entre collègues.

En conséquence, exception faite de quelques raisons particulières comme l'avancement de grade ou des problèmes familiaux, les demandes de mutation pour quitter St Lys radio étaient peu nombreuses.

Cependant cela n'excluait pas une certaine mobilité. Depuis l'ouverture de la station et jusqu'aux années 1970 environ, un bon nombre de nos opérateurs et de nos cadres avaient travaillé outre-mer dans les stations du service fixe ou dans les stations côtières. Jusqu'à la décolonisation il était possible d'accéder par vœux de mutation à des emplois

dans des stations radioélectriques comme : Dakar, Bamako, Tananarive, Cayenne, Pointe à Pitre, Fort de France, Saint-Denis-Réunion, Nouméa ou Papeete.

Cela faisait rêver bien des jeunes. Inversement d'anciens "coloniaux" venaient finir leur carrière à St Lys radio.

Le fait d'appartenir à l'administration des PTT donnait aussi la possibilité :

- d'accéder par concours interne à des grades plus élevés. Ce fut le cas de certains opérateurs qui allèrent poursuivre leur carrière, soit au Ministère, soit dans les directions départementales ou régionales, soit dans d'autres centres ;
- d'obtenir par vœux de mutation ou par avancement de grade une station côtière du littoral, le Bureau Central de Radio Paris ou, enfin, changer de branche et devenir, par exemple, Receveur d'un bureau de poste.

Au total, tous ces mouvements ne touchèrent qu'une faible partie du personnel de St Lys radio.

(À suivre...)

## COMMENT REJOINDRE L'UFT ????

*Ceci concerne les lecteurs qui ont pris connaissance de notre bulletin de liaison à l'occasion d'un salon, dans un radio-club, de l'envoi aux nouveaux indicatifs à titre de spécimen ou à toute autre occasion.*

### Règle Générale :

**Candidat européen** cinq contacts en télégraphie avec des membres de l'UFT.

**Candidat DX** trois contacts en télégraphie, avec des membres de l'UFT  
**Radio-Club** : mêmes conditions d'admission . Ils sont exonérés de cotisation tant qu'un membre du radio-club est lui-même membre UFT à jour de sa cotisation

**Non soumis à justification de contacts** : Sont également admis des membres dits « Sympathisants », qui font partie de l'association sans devoir présenter des justificatifs de QSO. Ils paient la même cotisation, et bénéficient des mêmes services que les autres membres. Leur numéro d'adhérent est précédé des deux lettres « SY ».

Ils peuvent ensuite devenir membre à part entière, en présentant les justificatifs nécessaires, auquel cas il leur sera remis un nouveau numéro de membre actif.

Les 5 QSL (qui vous seront retournées) accompagnées de la cotisation de 18 € sont à faire parvenir à :

**F5HEW**  
**Bernard IRIGOYEN**  
**18 rue Castel**  
**83000 TOULON**

## NUIT EUROPÉENNE DES MUSÉES

Gilbert, l'antenne et le « bocaraud »

Alain F5RUJ

*Samedi 18 mai 2013. C'était la Nuit Européenne des Musées. Belle occasion pour montrer nos vieux postes refaits à l'identique, faire chauffer les tubes du PARASET ou écouter France-Inter sur un « Biscuit » vieux de 70 ans certes, mais, comme le dit un « message personnel » de Londres annulant un parachutage sur le terrain des Galavauds près de Magnac-Bourg (87) : « Le grand-père est toujours vert ».*

Nous nous sommes mutuellement choisis avec le Musée de la Résistance de Peyrat-le-Château (\*), petite ville d'un millier d'habitants située au sein du territoire des Maquis du Colonel Guingouin pendant la seconde guerre mondiale. Le musée est petit en taille mais très riche en souvenirs, particulièrement en armes. Il y a aussi un MCR1 « Biscuit », et un récepteur 31/1 « Sweetheart », les seuls postes de radio qu'aient eu les Résistants en dotation. Les transmissions en Morse, qui demandent le savoir-faire que nous connaissons, étaient le fait d'opérateurs radio clandestins parachutés, qu'ils fussent membres du SOE, de l'Intelligence Service, du MI6 anglais ou du BCRA français. Le musée est situé dans le bâtiment attenant à la tour carrée rebâtie au XVème siècle sur un site dévasté par Richard 1<sup>er</sup> d'Angleterre dit « Cœur de Lion », curieux roi qui n'a vécu

que quelques mois dans son pays (pour y prendre des sous), qui parlait la Langue d'Oc mais pas l'Anglais et qui s'est fait tuer à Châlus (87) à cause d'un différent financier avec Adhémar V Comte de Limoges, du fait qu'il n'avait pas revêtu son armure et parce qu'il a ensuite refusé d'être soigné de sa blessure au cou... Les microbes se sont chargés d'un personnage que ni les Sarrazins de Jérusalem ni les Germains ni les Limousins n'avaient pu se défaire.

De l'autre côté de la chaussée de l'étang que l'on voit sur la



photo il y a un thalweg profond et abrupt où coule le ruisseau qui va se jeter dans la Maulde. Sur la rive en face du musée se trouve un moulin bâti sur trois étages en raison de la pente accentuée du terrain. C'était une aubaine pour tendre par-dessus le ravin un fil de 39m de long, mais ce n'était pas aussi facile à faire qu'à dire à cause de l'escarpement du terrain. D'ailleurs, pour l'entretenir, la municipalité a dû embaucher un groupe de spécialistes : un troupeau de chèvres. Heureusement nous faisons équipe avec Gilbert F5AUZ qui dans son jeune temps a entraîné ses « rangers » à Mont-Louis ou à Collioure lors de vacances obligatoires offertes par le Ministère de la Défense. (Moi j'étais dans l'Armée de l'Air à piloter un stylo à bille...). Bref, Gilbert, enfant de la campagne et que la



profession a laissé proche de la nature, n'a pas hésité à descendre jusqu'au ruisseau et à grimper en face malgré la pente, l'herbe humide et le « bocaraud » qui semblait trouver l'isolateur très intéressant. Gilbert s'est apparemment bien entendu avec l'animal. Il faut dire qu'il lui a parlé en Occitan. D'en haut, à cause du bruit du cours d'eau transformé en torrent en raison de la pluie, je n'ai pas bien compris ce qu'ils se disaient. Je sais seulement qu'ils ont parlé de cornes...

Ensuite tout s'est bien passé. J'ai fait deux fois l'exposé sur les radios du SOE (comme au Congrès de l'UFT) et Gilbert 10 QSO avec le PARASET, secondé par



Raymond qui a filmé et photographié comme à son habitude. À noter un double QSO avec DJ5RE, Tom : un premier avec un appareil de radio classique puis un second avec le PARASET qu'il a construit. Nous regrettons de ne pas avoir pu contacter tous les copains qui nous attendaient mais ce samedi soir -là il y avait un contest qui occupait bien les ondes.

Gilbert qui « pioche » à regret, lui le champion de la double palette, a utilisé une lame de scie « DYNA » en parfait état de fonctionnement grâce à notre ami Christian F9WT !

Nous n'avons pas eu autant de monde que l'an passé mais le temps de chien (Peyrat est situé dans la Montagne limousine, près du Lac de Vassivière) et la finale du Championnat de France de Rugby y sont pour beaucoup.

**Un grand merci à la Mairie de Peyrat, aux services municipaux, à la direction du musée, aux employées de l'Office du Tourisme et en particulier Sandrine, à Marina et Cédric qui étaient avec nous ce soir-là, pour leur gentillesse et l'intérêt qu'ils ont porté à nos activités.**

(\*) Renseignements à l'Office du Tourisme de Peyrat-le-Château (05.55.69.48.75 - [www.peyrat-tourisme.com](http://www.peyrat-tourisme.com))

***Amitiés, 73/88 UFT d'Alain F5RUJ***

Vous pourrez voir le film de cette activité avec le lien youtube:

<http://youtu.be/mNHGJFGaM-0> qui ne peut retracer que quelques instants de cette soirée.

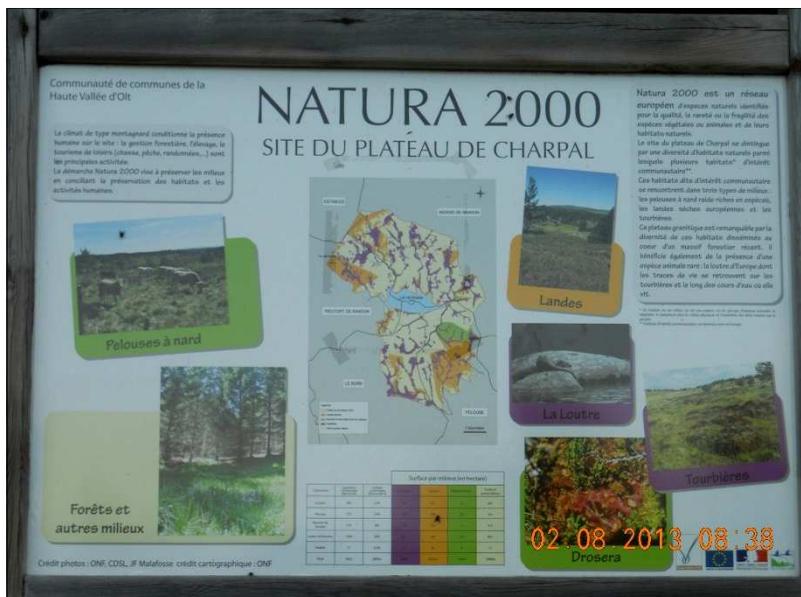
En effet, l'équipe était au musée depuis l'après-midi 15h30 pour les mises en place, en particulier l'antenne filaire de 39 m au dessus du ravin que vous allez voir en début du film !

Sa récupération à 23h a été beaucoup plus périlleuse dans le noir .... Elle s'est accrochée dans les rochers du ruisseau !

***Raymond F-15873***

**SEMAINE D'ACTIVITE DE F8UFT PAR MAURICE F5IYU  
F8UFT/P dpt 43 - FFF 091 - FFF 1425 - FFF 1426**

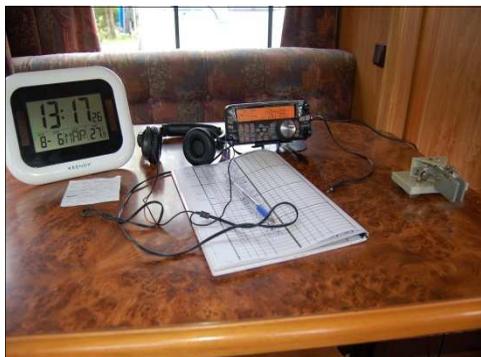
**Du 30 Juillet au 6 Août j'ai activé F8UFT dans 4 départements Massif Central, résultat 1300 kms et 911 QSO !**



**QTH des différentes activités:**

**30 juillet:** dpt 43 à Baffour (La Chaise Dieu )1100m d'altitude au bord d'un petit lac et pas beaucoup de clients: 87 QSO's

**31 juillet et 1 août** dpt 48 en FFF 1426 le plateau de Baffour (Natura 2000 ) au bord du lac de Baffour à 1200 m



**2-3 et 4 aout** dpt 15 en FFF 1425 les gorges de la Truyere (Natura 2000) au bord du barrage de Grandval et au pied du viaduc de Garabit un peu moins haut et entouré de belles montagnes

**5 et 6 aout** je suis retourné dans le dpt 19 à coté de Meymec au lac de Sechemaille FFF 091 que j'avais activé en Avril 2013 pendant le déplacement pour l'AG UFT de Limoges

### Voici le bilan :

F8UFT/P 43	87 QSO
F8UFT FFF 091	191 QSO
F8UFT FFF 1425	359 QSO
F8UFT FFF 1426	274 QSO
<b>TOTAL</b>	<b>911 QSO</b>

**Conditions de trafic** : TS 480, bandes basses et 18 MHz :antenne verticale 11m + coupleur.  
14 MHz et au-dessus (sauf 18 MHz) : verticale Hustler.

Je remercie tous les Om's qui m'ont appelés et l'UFT pour le Call F8UFT, espérant renouveler cette opération mais avec F8UFT/P car sans la /p j'ai l'impression que c'est moins porteur (pour les FFF ). J'ai souvent arrêté de trafiquer faute de correspondants ou en raison de la propagation toujours aussi capricieuse qui coupe brutalement.



C'est plus difficile en Août que pendant les périodes creuses car les places sont chères et l'alimentation électrique nécessite des déplacements pour recharger les batteries (hors saison j'emmène le groupe ou je laisse tourner le CC , c'est plus simple , mais dans un parking CC , ce n'est pas très élégant pour les voisins hi )

73/44 à toutes et à tous

**Maurice F5IYU**

# BINGO NOUVELLE GÉNÉRATION

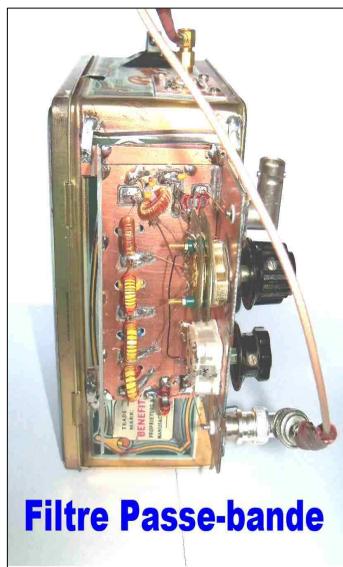
## RÉCEPTEUR BINGO SDR—DR2

Expérimentation SDR  
(version multi-bandes 10 à 80m)

Par F6BCU

Dernière partie

## CONSTRUCTION ET RÉGLAGES



### I-CHOIX D'UN COFFRET

Dans nos fonds de tiroirs, nous avons trouvé une boîte à gâteaux qui précédemment avaient servi au logement du V.F.O PA0KLT, dans la description du récepteur de trafic BINGO multi-bandes.

Il était très facile de réimplanter dans cette boîte un V.F.O., et d'y loger la platine réception SDR-DR2.

Sur la photographie de gauche et de droite au-dessus du texte, le récepteur se compose de deux parties :

- d'une part le boîtier V. F. O.,
- d'autre part, le filtre passe- bande.

Ces deux éléments sont isolés électriquement l'un, par rapport à l'autre.

Nous avons vu précédemment, les problèmes rencontrés avec le potentiel de masse et l'ordinateur.

Il faut donc que le VFO, la platine SDR-DR 2 soient au même potentiel électrique que l'ordinateur.

Pour respecter cette règle, comme nous l'avons vu précédemment, le filtre passe-bande doit être isolé.

La sortie antenne, qui est un connecteur SMA mâle, est isolée de la masse du boîtier V.F.O. . Quant au filtre passe-bande, un support isolant, bakélite ou plexiglas collé latéralement, sur la boîte du V.F.O., permet de le maintenir mécaniquement en place.

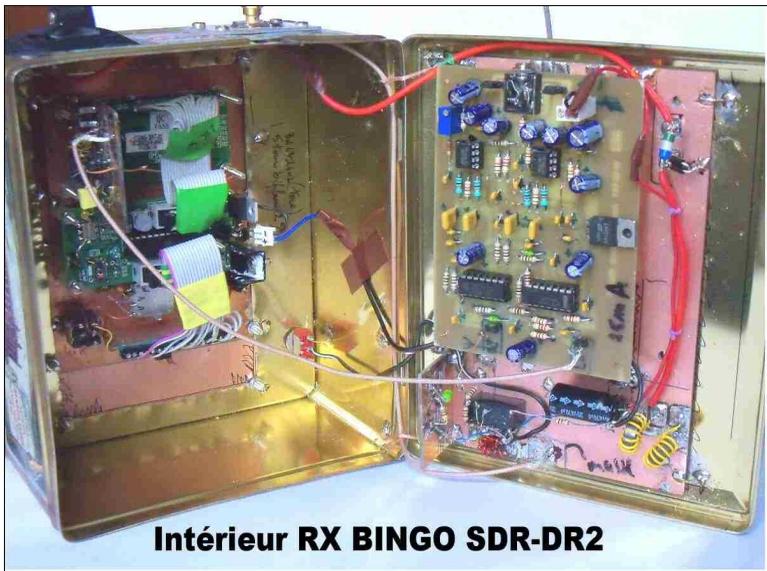
Dans ces conditions, il est possible d'alimenter le V.F.O. et le récepteur SDR-DR 2, à partir d'une alimentation secteur 12 V, ou d'un bac à piles.

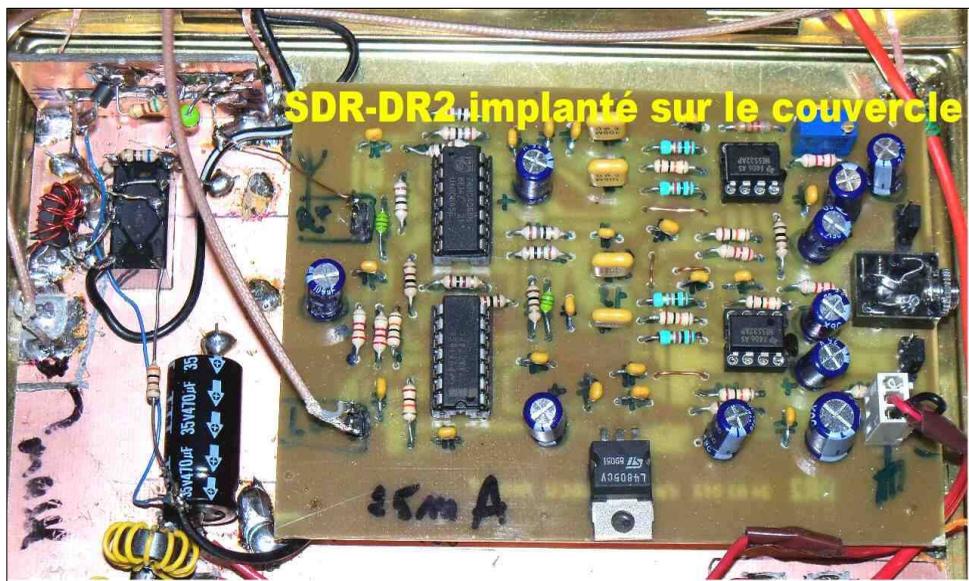
## II-LES ASTUCES DE CONSTRUCTION

À gauche, une photographie qui détaille, l'isolation de la prise de sortie SMA, par détournage à la fraise, en rectangle d'une plaquette époxy simple face cuivrée.

Ci-dessous, une autre photographie qui détaille, l'implantation sur le couvercle intérieur de la boîte du récepteur SDR-DR 2.

Sur une autre photographie, nous allons retrouver le relais de commutation de l'atténuateur de -10dB, le préamplificateur HF réception de +20 dB de Gain avec MMIC ERA 3 ou MAR06..





La platine SDR-DR2 est implantée et soudée sur un morceau d'époxy cuivré simple face de 100 x 160mm. Le morceau d'époxy cuivré est soudé au fond du couvercle. Les différents fils de raccordement + 12 à 13,8 V, coaxial 50 Ω vers le connecteur antenne SMA isolé de la masse et injection O.L. sont suffisamment longs, pour permettre l'ouverture et la fermeture facile du couvercle.



Préampli réception MMIC

Atténuateur -10dB

Transfo d'isolation TR



Chacun pourra choisir le coffret qui lui convient et tout implanter : V.F.O, récepteur SDR-DR2, Filtre passe-bande (mais penser à l'isolation pour éviter la désagréable surprise du potentiel de masse

### III-RÉGLAGES

#### AMPLITUDE

Sur la platine réception SDR-DR2 (1<sup>ère</sup> partie page 3), il n'y a qu'un réglage. Une résistance ajustable de 5K $\Omega$  est à ajuster pour que l'amplitude des branches **I et Q** soit égale. Entre- nous si cette résistance est réglé à l'Ohm-mètre sur 5 k les résultats en réception sur le Panoramique sont quasiment imperceptible ; la réception a toujours parfaitement fonctionné.

Pour ajuster l'amplitude égale dans chaque branche **I/Q**, il faut générer par exemple un signal sur 3.700 KHz avec son émetteur sur charge fictive (environ 5 Watts HF). Insérer un mètre de fil souple à l'entrée antenne de la platine SDR-DR2 et injecter l'OL réglée sur 3.700Khz.

L'oscilloscope branché alternativement sur le Jack stéréo  $\varnothing$  3 mm entre masse et points **I et Q** (par pince crocodile) fait apparaître une sinusoïde dans la branche **I ou Q**.

Tourner la résistance ajustable de 5KΩ, elle agit sur une des sinusoïdes qui augmente ou diminue.

Faire le réglage pour la même hauteur des deux sinusoïdes qui seront ainsi égales en amplitude.

### FILTRE PASSE-BANDE

Lorsque nous écoutons les bandes pendant la journée, nous utilisons la position directe, mais le soir sur 40 et 80m il y a un phénomène de transmodulation qui est facilement éliminé par le filtre passe-bande. Le mieux est d'essayer directement ou filtre en fonction et apprécier la réception.

## CONCLUSION

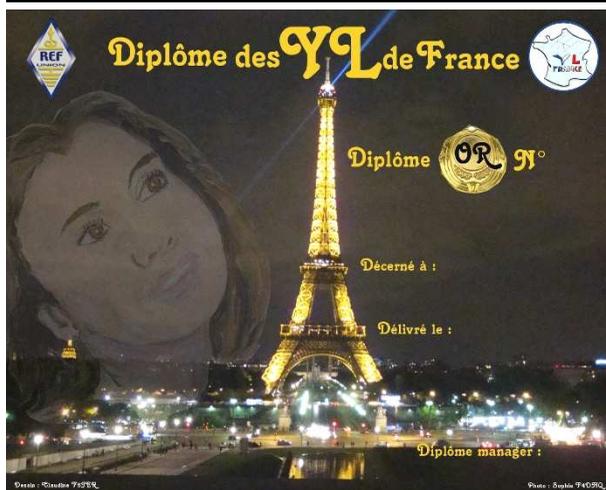
Le récepteur BINGO SDR-DR2 va vous réserver des surprises, son prix de revient ne dépasse pas 100 Euros, et il ouvre avec son V.F.O. PA0KLT toutes les bandes de fréquences ondes courtes et tous les modes de modulation : AM, FM, SSB, CW etc.. C'est pour le radio écouleur (SWL) une nouvelle approche moderne de la radio avec l'informatique au principal.

**F6BCU Bernard MOUROT – F8KHM RADIO – CLUB DE LA LIGNE BLEUE**  
**9, rue des sources-- 88100 REMOMEIX**  
**16 mai 2012**

**Reproduction et traduction interdite sans autorisation écrite de l'auteur**

## DIPLÔME DES YL DE FRANCE

**Claudine F5JER**



*Depuis le 1er juillet le team YL a lancé un nouveau diplôme celui des YL de France.*

*Le but est de contacter un maximum d'YL. Le règlement se trouve sur le site : <http://www.ref-union.net/yIs/fr/diplome-yl-France>*

*Pour obtenir l'un des 3 diplômes il faut au minimum 200 points.*

*Les YL-UFT qui activent en CW sont Laura 3A2MD, Evelyne F5RPB et Claudine F5JER. Les QSO CW rapportent 100 points ! Alors à vos manips !*

*Si vous aviez à justifier de votre présence à votre station, auprès d'un tiers et si comme il se doit pour un UFT vous êtes toujours en CW, sachez que votre trafic est identifié, enregistré par deux stations (SK3W-OH6BG) d'une manière automatique, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.*

[WWW.VOACAP.COM](http://WWW.VOACAP.COM)

C'est l'adresse du site et l'acronyme qui le nomme.

En clair : « **V**oice **O**f **A**merica **C**overage **A**nalysis **P**rogram » « Voix de l'Amérique Programme d'Analyse de couverture »

Ces programmes d'analyses qui existent depuis longtemps dans le domaine professionnel ont été adaptés pour nos bandes amateurs par Jari Perkiömäki , OH6BG/OG6G.

Un serveur enregistre les appels CW en temps réel (léger temps de latence). La base de données constituée peut-être consultée avec votre propre indicatif. Vous avez à votre insu un log rendant compte de votre présence sur l'air.

Les bandes couvertes vont du 160 m au 6 m. Les informations consultables sur le site concernent la fréquence utilisée, votre indicatif, votre RST en db (S/B), votre vitesse de manipulation, une appréciation par le robot du décodage effectué: (Bon=CQ/Moyen=DE/ rien= Passable), la date et l'heure UTC de vos appels. L'historique est limité en nombre (méthode FIFO sûrement)

Le site propose dès la première page le choix de la langue de consultation. Traduction automatique, souvent curieuse, mais on comprend facilement. Les liens sur ce site sont nombreux et comportent eux-mêmes d'autres liens, ce qui peut vous faire passer des heures devant l'écran pour découvrir et comprendre ce qui régit notre passion, les dames radio et propagation. Aussi comprendre les techniques mises en œuvre pour obtenir les résultats que ce site offre. L'association radio et informatique trouve là sa raison d'être et c'est techniquement intéressant.

Allez sur le lien ci-dessous qui apparait sur la page d'accueil (traduite en Français)

« Le [temps réel HF groupe de surveillance 24/7 de propagation](#) a été mis en place pour couvrir l'ensemble du spectre HF de 1,8 MHz à 28 MHz, sur la base Skimmer et [Skimmer serveur](#) »

Visualisez le trafic en cours, c'est un genre de « Cluster ». L'affichage est rafraîchi environ toutes les 20 secondes et de nouvelles stations apparaissent. Sur la première ligne dans la fenêtre réservée à cet effet tapez votre indicatif, choisissez une bande spécifique ou toutes les autres et constatez l'historique de vos appels enregistrés (quelques secondes pour retrouver dans la base votre call)

Nordic Real-Time Propagation ... Find:

Band

All



Go

En ouvrant le lien [Skimmer serveur](#) des explications vous sont données sur les moyens logiciels et matériels mis en œuvre. Récepteur SDR, logiciel de décodage CW, capable de décoder en temps réel une portion de bande et toutes les CW qui s'y trouvent. Il y a sur ce site bien d'autres liens à explorer, il faudrait plusieurs PIOCHE pour décrire tous les sujets abordés. Je laisse à chacun le soin d'explorer ce site passionnant et d'en tirer bien des enseignements pour notre passion commune. Le but de cet article n'est que de vous faire connaître ce site, de l'explorer, si ce n'est déjà fait, et d'y revenir souvent.

Nous sommes donc écoutés, mais qui l'ignore ? Nous passons une bonne partie de notre temps à le faire aussi avant de prendre le manipulateur en explorant les QRG, en écoutant les autres.

Nous sommes donc enregistrés, mais qui n'a pas branché son magnétophone pour sauvegarder un QSO entre amis ou mémoriser une belle « manip » ?.

La question que l'on peut se poser est de savoir si ce système ne prend que les indicatifs en compte et ignore le contenu des QSO. Il est vrai qu'avec le mode de trafic actuel et les 599 passés et puis Ciao, au suivant, le contenu de la liaison établie n'offre aucun intérêt puisque absent. Mais entre UFT nous n'avons pas cette pratique et c'est en clair et en Français que nous conversons.

Une actualité récente concernant l'écoute globale et mondiale de tous les systèmes de communication (par des pays amis) me fait penser que notre trafic CW est lui aussi décodé, enregistré, exploité pour son contenu depuis des lustres. Il en va sûrement de même avec les modes digitaux, phonie, avec toutefois des moyens sans commune mesure comparés à ce système destiné à la communauté amateur.

En passant, sur ce sujet, ne soyons pas naïfs, nous connaissons dans notre pays des centres d'écoutes qui font exactement la même chose. On s'étonne toujours entre amis...

Bonne découverte de VOACAP !

73/88 Ray F6BQV

## Le CW touch paddle de chez HAMSHOP.CZ

F8LDX

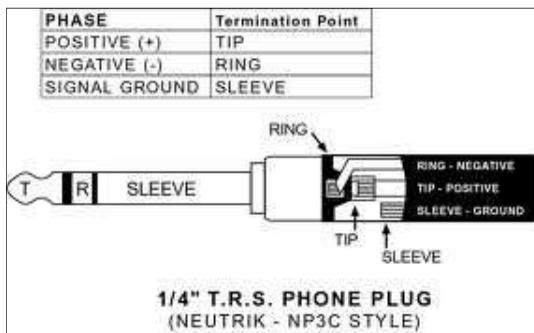
Ayant trouvé l'information sur l'excellent blog/site de Freddy F5IRO/J28RO ( <http://j28ro.blogspot.fr/> ), j'ai passé commande d'un exemplaire. Le site d'origine est en tchèque ( <http://www.hamshop.cz/> ) mais une version en anglais existe (cliquez en haut droite sur la flèche "Cesky").

Le total de l'achat s'est élevé à 15,09 Euros (selon change) avec les frais d'envoi en recommandé. La commande passée le 7 juin et arrivée le 14 au qra. Le montage ne présente pas de difficultés majeure-



Il faut souder verticalement les 2 palettes puis les relier aux contacts DIT et DAH. L'alimentation se fait sous 3 à 5 volts (plots à souder + et - ) Un petit boîtier contenant 2 piles rondes fera l'affaire. Les 3 autres points de soudure pour le cordon de liaison sont répertoriés RING, GND et TIP (voir schéma pour ceux qui

auraient des doutes sur le branchement). 4 trous sur la plaquette permettent de visser l'ensemble sur une embase. La prise en main pour la manipulation ne présente pas de difficulté en elle même mais c'est petit et il a fallu perdre l'habitude de laisser trainer son index en contact avec la palette droite hors manipulation. Hé oui c'est sensitif ! C'est petit, léger, idéal pour le portable/SOTA ou autre, mais il faudra manifestement protéger l'ensemble dans un boîtier. Il faut bien sûr que votre Tx soit équipé d'un générateur points/traits.



Il existe à ce titre un second modèle CW Touch paddle module Kit légèrement plus cher avec boîtier piles, cordon, le tout se logeant dans un second boîtier de protection, c'est plutôt cette version qui devrait faire l'affaire des OM voyageurs.

Un dernier détail : les quantités proposées sur le site sont en faible nombre Bonne CW !

72/73 UFT de F8LDX Jean-Yves

**REGLEMENT DU CONCOURS UFT-HF**

**DATES ET HEURES :**

1<sup>er</sup> weekend de Décembre **complet** (pour 2013 les 7 et 8 Décembre)

le samedi de 05h00 à 8h00 & de 15h00 à 18h00 et le dimanche de 07h00 à 10h00 UTC.

**QRG :** 3.520 à 3.560 MHz. -7.013 à 7.035 Mhz. -14.030 à 14.060 MHz. -21.030 à 21.060 MHz. -28.030 à 28.060 MHz.

**MODE : CW**

**REPORTS :** RST/ Numéro de membre (pour les membres UFT). RST/ NM (pour les Non Membres).

**POINTS: (membres UFT et non-membres)**

Chaque station ne peut être contactée qu'une seule fois par bande.

**20 points pour QSO avec F8UFT.**

10 points pour QSO autre continent.

05 points pour QSO même continent.

**MULTIS :** Chaque membre UFT contacté compte 1 multi par bande, ainsi que pour QSO avec F8UFT.

**SCORE : nb points x nb de multi.**

**CLASSEMENTS :** Multi bandes ou mono bandes.

**RECOMPENSES :** 1<sup>er</sup> membre UFT : une clé de manipulation.

2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> membres UFT : un trophée

1<sup>er</sup> non membre : un trophée

1<sup>er</sup> QRP : un trophée

1<sup>er</sup> SWL : un trophée

1<sup>ère</sup> YL : un trophée

Chaque 1<sup>er</sup> déclaré en mono bande : un trophée

*Le contact avec F8UFT durant le concours compte pour 2 parrainages sur les 5 demandés pour devenir membre de l'U.F.T. (les 3 autres parrainages devant être obtenus obligatoirement par la voie traditionnelle.)*

**RECOMPENSE EXCEPTIONNELLE pour le concours de 2013 :**

1<sup>er</sup> Vintage (tout TX avant 31/12/1975) : un trophée

**CERTIFICAT DE PARTICIPATION :**

un certificat de participation à partir de 25 QSO

**SUPER CHALLENGE :**

Somme des places sur 3 ans < 15 : un SUPER trophée.

**LOGS :**

Date/Heure TU/Indicatif/Reports/points/Multi.

Les fichiers Cabrillo, ADIF ou générés par le logiciel **TESTUFT** sont souhaitables.

**A adresser avant le 15 janvier à :**

**Ghislain BARBASON**

**5 rue de l'écluse**

**F-02190 - PIGNICOURT**

Ou par e-mail [f6cel@orange.fr](mailto:f6cel@orange.fr) disquette ou log manuscrit.

**PALMARES DU DIPLÔME DES PARRAINS DE L'UFT**

NUFT	CALL	NB	NUFT	CALL	NB	NUFT	CALL	NB
4	F9IQ	227	408	F5NVR	37	40	F6IIL	17
57	F3DM +	185	84	F3JK	36	569	F6GCT	17
21	F6HKD +	157	110	DK9EA	36	672	F5RPB	17
33	F6AXX	120	64	F6DUR	35	692	F5JNF	17
56	F3MS +	99	107	F6IPW	35	1033	F6ICG	17
28	F6DJB +	93	184	F6GQF	35	356	F5NEV	16
12	F6CEL	82	636	F5YJ	34	330	F6BPO	15
49	F5SHE +	78	97	F5JDB	33	534	F5SPW	15
51	F6ALV	77	198	F6AAS +	33	244	F5PBM	14
42	F5QF	76	31	F5DE	31	95	F6HKS	13
380	F5NTT	75	413	F5HEW	28	113	F6ACD	13
45	F5JNE	67	154	F6IGF	26	509	F5SQA	13
657	F5MQW	63	241	F5MNW	26	695	EA1HSP	13
62	F6HVA	55	352	F5MCC	25	828	F5SGI	13
36	F6CZC	50	456	F3MB	25	34	F6ERZ	12
258	F8MUU	48	659	F5IQJ	25	92	F6FII	12
792	F5CED +	44	41	F6EIV	24	561	F6CAX	12
336	F5LJJ	39	262	F5MYW	23	845	F6UIG	12
17	F6ENO	38	15	F6DKV	20	1121	F8DVU	12
307	F5VV	38	145	F9PD +	20	465	F5YG	11
76	F6EEZ	37	296	F5NII	20	667	F5IJY	11
94	F6EZF	37	136	F8MA	18	780	F5AQH	11
108	F6DTU	37	164	F6DMT	18	839	F5TPF	11
310	F5NQL	37	594	F5LPY	18	933	F8BNV	11

**Rappel** : Ce diplôme est réservé aux membres de l' U.F.T qui, par leur activité, ont participé à la promotion de notre association.

**Conditions** : Membres UFT Européens : 20 parrainages. Membres UFT- DX " : 10 parrainages.

**Pour que le parrainage soit valable**, il faut que le correspondant soit devenu membre, la référence étant le registre officiel de l' UFT.

**Ce diplôme est offert gracieusement par l'association, le responsable en est le président en activité.**

**Il est envoyé directement par le bureau (F5HEW), aucune demande n'est nécessaire.**

**PALMARES DU DIPLÔME  
« UFT TOUTES BANDES »**

Clt	DIP N°	Indicatif	N° UFT	Score	Dernière MAJ	Clt	DIP N°	Indicatif	N° UFT	Score	Dernière MAJ
1	7	F6AXX	33	632	21/12/2012	50	23	F6OIE	312	200	21/06/1994
2	73	F5QF	42	620	30/04/2000	51	31	F6EQV	18	200	12/01/1995
3	19	DE0DXM	156+	603	12/02/1997	52	49	G3VQO	882	200	01/10/1988
4	41	F6ALV	51	601	30/07/1998	53	78	F8BQQ	947	180	21/10/2000
5	11	F5YJ	636	600		54	27	F6AAS	198	156	11/07/1994
6	2	F5NVR	408	588	26/10/2000	55	62	F6UIG	845	145	30/07/1998
7	4	F9IQ	4	588	26/10/2000	56	17	F9WT	506	140	09/03/1993
8	14	F6GCT	569	511	22/12/1997	57	57	HB9CRX	442	138	01/04/1998
9	15	F8EP	527	503	11/01/2001	58	43	DF1FB	760	137	30/09/1996
10	67	F5LNO	688	481	02/03/1999	59	42	DL4FDM	149	136	10/09/1996
11	36	F3DM	57+	470	17/02/1995	60	92	F5UBH	NM	127	09/11/2006
12	71	9A5I	1035	467	03/02/2003	61	21	F5OIU	431	125	28/04/1994
13	48	F5JNF	692	450	23/06/1999	62	63	F5POJ	611	122	10/09/1998
14	44	F5PBM	244	427	24/10/1999	63	75	F8BXS	1018	122	28/08/2000
15	70	F5NBX	999	417	12/03/2000	64	94	ON4CAS	NM	122	15/01/2008
16	22	F5MPS	338	415	22/11/1998	65	97	PA0ATG	NM	121	09/03/2009
17	33	F5MNW	241	411	26/07/1998	66	79	DF3SM	1070	120	17/12/2000
18	16	F6DRA	548	400	27/01/1998	67	76	F8PFJ	439	119	20/09/2000
19	35	F6DJV	14+	400	26/03/1995	68	93	DL8UVG	NM	119	08/01/2007
20	39	F5NLX	161	400	05/09/1995	69	50	F5ICM	761	116	19/11/1997
21	46	F6JOE	805	400	28/08/2005	70	65	DJ3PF	432	116	10/10/1998
22	99	F6HZS	353	396	12/10/2011	71	69	DL4NBE	1025	116	18/08/1999
23	56	F8MUU	258	388	05/03/1998	72	87	F5IUZ	1132	116	25/06/2004
24	82	F5AKL	661	364	18/01/2001	73	29	F5TFS	656	111	14/09/1994
25	96	F6ABI	768	337	26/01/2009	74	32	F5RET	468	111	25/01/1995
26	89	F6ICG	1033	333	28/10/2005	75	47	F5JUD	185+	107	11/03/1997
27	100	F5JER	629	332	10/12/2012	76	55	IK8VRP	786	107	05/03/1998
28	3	F5SEE	547	314	28/09/1997	77	59	F5PKR	744	107	26/07/1998
29	28	F5MQW	657	301	06/05/1995	78	74	F5LL	986	107	04/08/2000
30	4	F5NSO	596	300	21/12/1997	79	18	F5TGV	624	106	07/04/1994
31	84	F8DVT	1121	300	03/04/2005	80	83	F/YT1VM	1112	106	02/05/2002
32	52	F5PTM	662	272	30/12/1997	81	66	DL4VBB	791	105	17/01/1999
33	81	F5IPM	866	257	18/01/2001	82	26	FM5CW	449	104	05/06/1994
34	1	F5LDY	502	254	09/08/1993	83	45	F5AGB	810	104	17/01/1997
35	77	F5IPM	866	251	16/10/2000	84	40	F5SJB	553	103	02/10/1995
36	80	F5IZH	954	250	24/12/2004	85	90	F6AGQ	1050	103	30/12/2005
37	68	DJ3PP	957	232	21/04/1999	86	91	DL8DZV	NM	102	15/04/2006
38	61	F5BA	337	228	30/07/1998	87	10	F5JMS	467	101	31/01/1994
39	24	F5PXP	451	220	16/05/1994	88	86	F8BMG	1130	101	21/01/2004
40	53	F5ROL	554	220	20/01/1998	89	6	F5LBD	144	100	02/12/1993
41	25	F6CEL	12	210	05/06/1994	90	8	F6HBR	101	100	04/01/1994
42	20	F5RTH	489	209	25/04/1994	91	9	F5RTS	557	100	26/01/1994
43	95	ON6ZJ	826	204	21/05/2008	92	38	F6AXD	581	100	26/06/1995
44	85	W1DMZ	1016	203	10/11/2003	93	51	F8BAP	781	100	28/11/1997
45	58	F8CHL	929	201	26/07/1998	94	54	F5NTJ	843	100	02/02/1998
46	98	F5SJC	808	201	01/03/2010	95	64	F3HV	706	100	10/09/1998
47	5	F5TNI	525	200	21/06/1994	96	72	ON6ZJ	826	100	30/04/2000
48	12	F5LJJ	336	200	07/02/1994	97	88	F8BBC	1140	100	01/05/2005
49	13	DL2FCA	NM	200	07/02/1994						

# LA PIOCHE 3/2013 N°109

## PALMARES DU DIPLÔME « CENTURIE UFT TOUTES BANDES »

N°	INDICATIF	U.F.T.	POINTS	DATE		N°	INDICATIF	U.F.T.	POINTS	DATE	
				1er diplôme	dernière ext.					1er diplôme	
70	F2YT	127	1900	25/05/1997	21/05/2008	77	F5PKR	744	139		26/07/1998
56	F5YJ	636	1433	04/06/1994	10/09/2003	57	J28DE	468	138		25/01/1995
19	F5QF	42	1398	15/04/1989	30/04/2000	42	6W6JX	480	137		16/04/1992
2	F9IQ	4	1161	24/11/1986	04/03/2000	39	F6ACW	441	128		10/01/1992
91	F6AXX	33	1158	12/01/2004	21/12/2012	12	F5MAE	180	126		10/02/1988
11	DE0DXM +	156	1113	13/01/1988	14/04/1999	87	F8BXS	1018	122		28/08/2000
18	F5PBM	244	1100	02/02/1989	25/05/2006	85	F8WA	922	121		25/03/2000
55	F5MQW	657	1038	28/06/1994	24/05/2000	93	F8DHA	1128	121		11/08/2006
35	F5NVR	408	1033	10/02/1991	26/10/2000	23	F6CMC	130	120		17/06/1989
1	F3DM +	54	891	30/01/1995	28/10/1996	27	G3CFG	272	117		14/12/1989
67	F5JNF	692	760	07/04/1997	29/06/1999	48	F5OIU	431	116		17/09/1993
24	F5MNW	241	710	23/08/1989	31/05/2000	80	D3JPF	432	116		10/10/1998
89	F5AKL	661	676	18/01/2001		100	IK3JER	NM	115		15/01/2013
97	F6HZS	353	662	12/10/2011		38	F5PXP	451	114		04/10/1991
13	F6ALV	51	600	16/03/1988	30/07/1998	71	F8BAP	781	114		28/11/1997
82	F8AHU	853	545	21/03/1999	08/12/2000	3	F3MS +	56	112		01/12/1986
63	F5SEE	547	517	20/05/1996	15/11/1997	21	W8KV	86	112		02/05/1989
98	F5JER	629	510	10/12/2012		81	FB1STZ	618	111		21/01/1999
76	F5PCH	497	503	19/06/1998		60	F5SJB	553	109		23/06/1995
28	F5JNE	45	500	15/04/1990	19/10/2002	49	F5MPS	338	108		04/10/1993
58	F5LNO	688	481	06/02/1995	02/03/1999	5	F6HKD +	21	107		20/12/1986
62	F5PTM	662	430	12/02/1996	30/12/1997	7	F6DKV	15	107		14/01/1987
45	F5LDY	502	411	26/05/1993	24/03/1995	61	S53EO	N.M.	107		24/08/1995
68	F9XN	N.M.	409	10/04/1997	13/04/2002	65	F5EQR	371	107		04/11/1996
29	F6FCZ	190	405	15/04/1990		66	F5JUD	185	107		15/03/1997
32	F5NTT	380	402	02/07/1990	23/03/1995	74	IK1VRP	786	107		05/03/1998
75	F8MUU	258	388	05/03/1998		52	F5TGW	624	106		15/04/1994
47	F6GCT	569	366	28/06/1993	23/04/1997	88	F5IZH	954	104		02/01/2001
69	F6JOE	805	346	12/05/1997	26/08/2005	6	F6ENO	17	103		07/01/1987
34	F5LJJ	336	309	04/01/1991	14/11/1992	33	F6AAS	198	103		28/10/1990
92	F8DVU	1121	300	03/04/2005		72	DL1EHX	752	102		15/01/1998
73	F5NTJ	843	269	26/01/1998	20/12/1998	8	F6EZT	94	101		25/02/1987
40	F5PQX	427	265	21/01/1992	13/09/1994	25	F5LET	214	101		04/09/1989
96	F5SJC	808	264	01/03/2010		9	F6IGS	154	100		07/03/1987
4	F6CEL	12	251	01/12/1986	01/02/1988	10	F6CZC	36	100		30/11/1987
14	DK9EA	110	250	09/04/1988	19/01/1990	16	F9PD	145	100		16/09/1988
95	F8EHI	1173	244	18/11/2008		17	F6EQV	18	100		02/02/1989
22	F5NLX	161	201	17/06/1989	10/12/1991	20	F5NQL	310	100		01/05/1989
36	F6OIE +	312	201	27/09/1991	27/09/1991	26	F2FX	230	100		24/11/1989
54	F6DRA	548	200	25/04/1994		37	F6HKS	95	100		04/10/1991
84	DL4NBE	1025	200	29/10/1999	08/02/2000	46	F6DJV	14	100		27/03/1993
53	F5RTH	480	194	15/04/1994		50	F5OBK	525	100		29/11/1993
44	F8LP	65	192	14/11/1992		86	ON6ZJ	826	100		30/04/2000
64	DL4FDM	149	184	10/09/1996		99	F8GGO	1229	100		14/01/2013
83	F5FAB	961	163	03/08/1999		15	FY4EE	237	66		24/04/1988
79	F5POJ	611	147	10/09/1998		51	VR2UW	N.M.	55		04/01/1994
78	F6UIG	845	145	30/07/1998		43	FM5CW	449	54		14/11/1992
41	F5ORT	429	143	19/02/1992		59	FS5PL	N.M.	50		16/05/1995
94	F5UBH	NM	142	09/11/2006		90	W1DMD	1016	50		15/09/2003

# FRIEDRICHSHAFEN



F6ELU et F6CPI



ISERAMAT



SARAYONNE

